

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2305 - LUNDI 11 MAI 2015

AMÉNAGEMENT DE BRAZZAVILLE

Kintélé bientôt relié à Bacongo par la corniche



Les travaux, en cours de réalisation, des voies d'accès au site de Kintélé qui abritera les 11^{es} Jeux africains coûteront plus de 130 milliards FCFA à l'État congolais. Ils ont été lancés officiellement le 8 mai à Talangai par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

C'est un ensemble d'ouvrages qui visent à créer une symbiose et une fluidité entre la ville de Brazzaville et l'épicentre des Jeux africains, situés à Kintélé, au nord de Brazzaville.

« D'ici à quelques mois seulement, pour rallier Mpila, Talangai et Kintélé à partir de Bacongo. Il ne sera plus question d'affronter l'engorgement de l'IFC, Congo-Pharmacie, la Gare centrale, Dragage et consort. On s'affranchira tranquillement au bord du fleuve, en suivant la corniche », a indiqué le ministre Jean Jacques Bouya.

Denis Sassou N'Guesso sur le point de lancer les travaux, le 8 mai à Talangai

Page 3

TÉLÉPHONIE MOBILE

VMK s'implantera bientôt à Kinshasa



Le ministre Thomas Luhaka et Véronique Mankou à Kinshasa

Après la Côte d'Ivoire où il mène la même opération, le patron de la société VMK spécialisée dans la fabrication des téléphones portables, Véronique Mankou, a annoncé son implantation sous peu en République démocratique du Congo (RDC) où il compte investir environ 15 millions de dollars et créer cinq cents emplois dans les cinq prochaines années.

Reçu le 7 mai à Kinshasa par le vice-Premier ministre en charge des Postes et Télécommunications, Thomas Luhaka, avec qui il a échangé sur ce projet, Véronique Mankou a précisé que

sa société ne peut prétendre être leader en Afrique sans s'installer en Rdc, un pays aux potentialités infinies.

« Le 2^e poste en terme de contribution au trésor, ce sont les télécommunications derrière les mines. Mais nous pouvons apporter encore plus s'il y a des terminaux de qualité et accessibles à tous. Pour cela, nous pensons que votre installation pourrait contribuer à résorber la question de chômage, source d'instabilité », a signifié Thomas Luhaka visiblement intéressé par le projet.

Page 9

GESTION FORESTIÈRE

Adoption d'un plan pour réguler le commerce du bois

Le Congo a adopté, dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire mis en œuvre par l'Union européenne, un plan annuel pour mieux réguler le commerce du bois et gérer durablement ses res-

sources forestières. À travers ce plan d'action 2015, le Congo s'engage à renforcer la gouvernance forestière et à fournir un cadre juridique visant à certifier la commercialisation du bois produit sur l'ensemble

du territoire national. Selon le ministre de l'Économie forestière, Henri Djombo, cette politique vise à terme l'aménagement de 10 millions d'hectares de forêts d'ici à la fin de 2016.

Page 3

POLLUTION À POINTE-NOIRE

Vers la création d'un observatoire de veille aux risques environnementaux

Face aux effets de la pollution industrielle sur la santé de la population, l'Association pour la protection de l'environnement du Golfe de Guinée envisage, avec l'appui du Conseil économique et social, la mise en place d'un observatoire de contrôle de risques à Pointe-Noire.

Cet observatoire aura pour mission essentielle de sensibiliser les parties prenantes à l'évidence des risques environnementaux et sanitaires liés à la pollution causée par les gaz qu'émettent les usines de production installées dans la ville économique.

Page 3

EDITORIAL

Task force

Page 2

ÉDITORIAL

Task force

gardons-nous, comme l'autruche de la fable, de mettre la tête dans le sable pour ne pas voir les dangers qui nous guettent et qui fondraient sur nous si les prochains Jeux africains étaient un échec. À un peu moins de cinq mois de leur ouverture, il est clair, en effet, que seul un puissant effort collectif nous permettra de relever le gigantesque défi que la nation congolaise s'est lancé à elle-même. Beaucoup, certes, a été fait dans ce but, mais beaucoup reste encore à faire. Aussi convient-il de regarder la vérité en face.

Dans tous les domaines ou presque, que ce soit celui de la préparation des athlètes, ceux de la finition et de l'équipement du stade de Kintélé ou des stades annexes, ceux de l'hébergement et de l'acheminement des quelque dix mille sportifs ou personnalités qui participeront à ces jeux, celui de l'accompagnement scénique et médiatique, ou même et plus simplement celui du financement de cette édition hors norme, les retards accumulés posent problème. La partie, bien sûr, est loin d'être perdue car le Congo a démontré maintes fois dans le passé sa capacité à surmonter les obstacles qui s'accumulent sur sa route dans des moments semblables, mais l'enjeu national et international apparaît tel qu'un échec ou même un semi-échec ne saurait être admis.

Il ne nous appartient évidemment pas de dire comment les autorités devraient s'y prendre maintenant pour assurer la bonne tenue de ces Onzième Jeux africains à Brazzaville ; mais il nous revient, à nous qui observons avec attention leur préparation, de dire que seule une mobilisation générale du Congo, de tout le Congo, permettra de résoudre les mille et un problèmes qui risquent d'en compromettre le bon déroulement. Les administrations, la société civile, les entreprises, les clubs et associations sportives doivent jeter toutes leurs forces dans la bataille afin que, le moment venu, l'Afrique soit fière du Congo et des Congolais.

Recevant, il y a quelques jours, les responsables de l'organisation des Jeux africains, Denis Sassou N'Guesso a lancé haut et fort ce message de bon sens. Tout indique, aujourd'hui, que sa concrétisation devrait être confiée sans délai à ce que l'on appelle, en termes militaires, une « task force » si l'on veut que le Congo sorte grand de l'aventure.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-UNION EUROPÉENNE

Adoption d'un plan d'action 2015 sur la gestion durable des forêts

Sept priorités sont inscrites dans ce plan de travail annuel adopté le 7 mai à Brazzaville à l'occasion de la deuxième session du Comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (Apv-Flegt). Ce plan 2015 vise à réguler le commerce du bois au Congo ainsi que d'assurer la gestion durable du secteur forestier congolais, deuxième secteur économique.

Plusieurs points ont été débattus au cours de cette réunion co-présidée par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Saskia De Lang, qui a permis la mise sur pied du plan d'actions 2015.

Dans ce plan de travail, il est inscrit en priorité, le lancement à court terme du processus de révision du cadre légal qui accorde le privilège

à la publication de la politique forestière congolaise ; la promulgation de la loi portant régime forestier en République du Congo ainsi que l'élaboration des textes réglementaires d'application. Cet agenda 2015 prévoit également la mise en place du système de vérification de la légalité, qui devra s'occuper de la finalisation et de la validation des procédures de contrôle de la légalité mais aussi de la reconnaissance des standards de certificats privés.

En ce qui concerne le fonctionnement des organes de suivi de l'accord, le comité conjoint s'est accordé sur la tenue, une fois par semestre, des réunions de mise au point ; la mobilisation du budget du secrétariat technique mais aussi et surtout sur la publication du rapport annuel conjoint 2013-2014.

Les Apv-Flegt sont des accords commerciaux bilatéraux signés entre les pays fournisseurs de bois et l'Union européenne. Cet accord commercial

avec le Congo a été signé en 2010. À travers celui-ci, le Congo s'engage à renforcer la gouvernance forestière et à fournir un cadre juridique visant à certifier la commercialisation du bois en provenance du Congo ainsi que tous les autres produits dérivés. Une vision qui cadre bien avec la politique du gouvernement sur la gestion durable des ressources forestières nationales.

Cette politique du gouvernement, a souligné le ministre Henri Djombo, repose sur trois leviers essentiels : l'aménagement durable des forêts, la certification des concessions forestières et la conservation de la biodiversité. Elle a pour objectif principal d'aménager à la fin de l'année 2016, environ 10 millions d'hectares de forêts. Toutefois, l'ambition du Congo est d'émettre, avant la fin de cette année, les premiers certificats de légalité au profit des sociétés forestières certifiées.

Firmin Oyé

POLLUTION

Implantation prochaine d'un Observatoire de veille de risques environnementaux à Pointe-Noire

L'étude de faisabilité, qui prépare l'implantation officielle de cette structure dont la mission sera d'identifier les risques sanitaires et environnementaux, causés par l'activité industrielle, a été publiée le 8 mai à Brazzaville, par l'Association pour la protection de l'environnement du Golfe de Guinée (APEGG), parrainée par le Conseil économique et social (CES).

L'Observatoire de veille de risques sanitaires et environnementaux, qui sera érigé dans le département de Pointe-Noire, est une structure technique dont la mission essentielle est de détecter et/ou de mesurer des risques environnementaux et sanitaires, que courent les populations, à partir des gaz polluants émis par les usines de production

installées dans la ville. « *L'observatoire de veille sert à identifier les risques sanitaires et environnementaux. C'est une structure d'alerte en vue d'aider les pouvoirs publics à mieux gérer tous les risques liés à l'activité industrielle, qui ont un impact sur la santé des populations* », a expliqué le docteur Alain Gamassa, qui a présenté l'étude.

L'atelier de restitution de cette étude, qui a été coordonné par la présidente de la commission culturelle du Conseil économique et social, Michel Brigitte Ickonga Somboko, visait quelques objectifs spécifiques.

Il s'agit entre autres, de sensibiliser et de montrer à la délégation de l'Unesco et les parties prenantes, l'évidence des risques environnementaux et sanitaires liés à la pollution de l'environnement, en vue

d'obtenir un consensus sur la nature des documents à soumettre à cette structure onusienne.

Cette réunion a permis également à l'APGG et à l'Unesco de définir, de manière concertée, les prochaines étapes du projet, et de développer un partenariat dynamique pour des perspectives à venir.

Ce projet pilote intègre la politique générale de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (Ceeac), en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, adoptée en 2007, à Libreville, au Gabon, par les Chefs d'Etat des pays membres de cette institution sous régionale.

Cette politique s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à améliorer les problèmes de santé des populations, liés à la dégradation de l'environnement.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

Denis Sassou N'Guesso lance les travaux de construction des voies d'accès au stade de Kintélé

Le président de la République a procédé le 8 mai à Talangai, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, au lancement officiel et à la visite des travaux de construction des voies d'accès au complexe olympique de Kintélé qui abritera dans quelques mois les 11e Jeux africains, dits jeux du cinquantenaire.

Les travaux dont la fin est espérée dans dix-sept semaines concernent la construction de deux échangeurs au niveau du carrefour «Keba na virage» et d'un viaduc de 2x2 voies (3e sortie nord de Brazzaville. Toujours dans le même cadre, il s'exécute également deux autres projets de réhabilitation, d'élargissement et de réaménagement de la RN2 dans son tronçon rond-point Mikalou-pont Djiri ainsi que la deuxième sortie nord de Brazzaville. « C'est un ensemble d'ouvrages intimement intégrés, communiquant étroitement entre eux, qui se conçoivent pour créer une parfaite symbiose et une fluidité entre la ville de Brazzaville et l'épicentre des Jeux africains situés à 7 km », a indiqué le ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya en présentant les ouvrages.

Selon lui, l'étude des voies d'accès au complexe de Kintélé a révélé qu'il est possible d'assurer en un temps record, l'acheminement de 35 000 spectateurs par bus en trois rotations, 25 000 par véhicules privés et 12 223 personnes par taxis. En effet, il est prévu la réalisation d'un premier échangeur à « Keba na virage » avec un passage supérieur permet-

tant les échanges entre les avenues des Trois-Martyrs, Marien-Ngouabi et la troisième sortie nord. Un deuxième échangeur avec un passage supérieur sera construit à hauteur du ruisseau Kélékélé pour fluidifier les échanges entre la deuxième sortie nord et la troisième sortie. Les travaux réalisés actuellement à 45% par la société SGENC Congo pour un montant de 28,1 milliards FCFA, concernent aussi le réaménagement de l'avenue des Trois-Martyrs sur 660 m entre l'école Fleuve-Congo et le carrefour Keba na virage et la réalisation de la rampe d'accès sud du viaduc sur 1 km.

Quant à la construction du viaduc de 2x2 voies (3e sortie nord de Brazzaville), les travaux sont exécutés à 67% par la société China road & bridge corporation (CRBC) pour un montant de 102, 5 milliards FCFA. Ils portent, entre autres, sur la réalisation d'un ouvrage d'art de 7 km le long du fleuve-Congo, de type viaduc à travées indépendantes par poutres précontraintes. Il y est aussi prévu la réalisation de la rampe d'accès nord du viaduc sur 800 m. Le contrôle des deux lots est assuré par la société française Egis International. « Le viaduc permettra aux touristes et aux défenseurs de la nature de contempler la pittoresque et res-



Le viaduc en construction

suscitée baie de Ngamakosso en passe d'être valorisée en ville du futur, dans un projet harmonieux. La réalisation de ce chantier est finalement venue ressusciter un site qui partait à l'abîme et qui n'accrochait pas grand monde », a rappelé Jean Jacques Bouya.

S'agissant des autres travaux, ils sont liés à la réhabilitation, l'élargissement et au renforcement de la chaussée existante circulaire de 7 m à 9 m, avec création des arrêts de bus hors chaussée. Ceci sur la RN2, le tronçon rond-point Mikalou-pont Djiri sur une longueur de 14,30 km. Le chantier est exécuté à 35% par la société Andrade Gutierrez pour un coût de 40, 8 milliards FCFA et le contrôle est assuré par le bureau

d'études Afri-Congo. Le dernier volet consiste au réaménagement de la deuxième sortie nord de Brazzaville. Il s'agit notamment du renforcement de la chaussée existante et la réfection des trottoirs et des équipements de la route dans la zone périurbaine, entre la rivière Kélékélé et le pont sur la Djiri. Le niveau d'exécution des travaux réalisés en duo par le groupement Colas pour un montant de 55, 3 milliards FCFA, est estimé à 20%.

Le ministre de l'Aménagement du territoire a enfin déclaré que le projet consistant à rallier le pont du Djoué au viaduc Kintélé, en passant par la Case de Gaulle, le restaurant Mami Wata, la Slog, le rond-point St Tropez, hôpital de Talangai et «Keba

na virage» permettra un rééquilibrage de l'agglomération. Il s'agira d'un basculement presque régulier des flux automobiles et humains portés par l'activité qui s'annonce vitale dans la désormais ville de Kintélé. « D'ici à quelques mois seulement, pour rallier Mpila, Talangai et Kintélé à partir de Bacongo, on ne sera pas obligé d'affronter l'engorgement du CCF, Congo-Pharmacie, la Gare centrale, Dragage et consort. On s'affranchira tranquillement au bord du fleuve, en suivant la corniche », a conclu Jean Jacques Bouya.

Rappelons que les 11e Jeux africains sont prévus du 4 au 19 septembre à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Des mots pour dire non ou pour dire oui...

Oui, ou non, au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 ? Des mots pour le dire, des expressions pour l'étayer abondent dans les deux camps opposés depuis plusieurs mois sur cette question cruciale de l'avenir des institutions congolaises. En voici quelques-uns des aphorismes tirés des discours des partis politiques et des organisations de la société civile qui s'expriment sur le sujet.

En premier lieu, un constat d'ordre général s'impose : le débat lié au changement ou non de la loi fondamentale, qui régit actuellement le Congo, a sensiblement évolué de part et d'autre des forces en présence. Le « Non », d'abord catégorique a depuis, sans se démentir, donné place, chez les acteurs défendant cette position, à une volonté de dialoguer avec l'autre camp sur un point qu'ils estiment fondamental, à savoir, la réforme de la gouvernance électorale.

Pour certains observateurs, en politique, les mots sont parfois lourds de

sens, en même temps qu'ils peuvent être difficiles à interpréter. En parlant de la réforme de la gouvernance électorale, garantie essentielle, à leurs yeux, de la maîtrise du processus des élections au Congo, les leaders de l'opposition le suggèrent autour d'un dialogue dit inclusif où toutes les sensibilités nationales seront représentées. Quand ce dialogue sera-t-il convoqué ? Combien de temps les débats prendront-ils ? Combien de temps faudrait-il disposer au finish pour mettre en œuvre les recommandations sur cette nouvelle gouvernance électorale ? Et la gouvernance elle-même, sur quoi tiendra-t-elle réellement ?

Voilà autant de questions qui amènent à penser qu'il pourrait s'agir d'un grand chantier à même de glisser vers le toilettage complet des fondamentaux sur lesquels reposent les institutions congolaises. Ceci, quand bien même les adeptes du « non » infèreraient que le débat introduit par le pouvoir sur le changement de la Constitution est « un

faux débat ». Ils l'ont répété lors du meeting qui les réunissait, le 3 mai, à Pointe-Noire, deuxième ville du Congo.

De l'autre bord, le « Oui » au changement de la Constitution. D'abord timide, puisque personne presque de ce côté-ci n'osait au début se prononcer clairement sur la question, il a depuis pris de l'envol, peut-on dire. Des associations politiques proches du pouvoir en font désormais leur cheval de bataille. Observons ici également, comment se déroule l'évolution des positions parmi les composantes du « Oui ».

Après avoir tourné et retourné la langue, la majorité présidentielle, menée par le Parti congolais du travail, formation majoritaire, a prononcé la phrase symbolique le 20 janvier dernier : « Nous appelons au changement de la Constitution ». Certains de ses alliés ont rouspété et leur ligne de défense est connue. Par contre, refusant de quitter le navire, d'autres ont pris

tout leur temps avant de se prononcer en faveur du « Oui » ; le temps sans doute d'« acculer » le partenaire sur les contreparties qu'il devrait leur concéder dans ce cheminement. Cependant, ces derniers ont choisi leurs propres expressions pour dire en fin de compte la même chose que leur principal associé.

Deux exemples récents : le 24 avril, au terme d'une concertation avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, les ressortissants de Pointe-Noire et du Kouilou se prononçaient en faveur de « la réforme des institutions nationales ». Pour sa part, le parti Mouvement Action et Renouveau, ancré dans les deux départements, a appelé dans une déclaration rendue publique le 3 mai, à Pointe-Noire, à « la révision totale de la Constitution du 20 janvier 2002, afin de doter le Congo d'une nouvelle armature institutionnelle ».

À chacun selon son tempérament.

Gankama N'Siah

SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT

Bolloré Africa Logistics fait un don de 23 millions de FCFA et d'un véhicule 4X4 de marque Mitsubishi à l'ONG ASI

Le siège social d'Actions de Solidarité internationale(ASI), situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié a abrité, mardi 14 avril, la cérémonie relative à la signature de la convention de partenariat entre Bolloré Africa Logistics Congo et l'ONG ASI. Les documents dudit partenariat ont été paraphés par Pierre Bellerose, directeur général pays Bolloré Africa Logistics et Bonte Luc-Antoine, coordinateur du projet ASI Pointe-Noire.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le groupe Bolloré Africa Logistics s'est engagé à concilier ses activités avec sa mission sociale. Pour se faire, le groupe s'est établi une culture d'entreprise basée sur le sens de la responsabilité sociétale, ce qui fait que depuis un certain temps, il ne cesse de poser des actions probantes au profit de la population. En réalité, Bolloré Africa Logistics soutient et encourage les initiatives d'acteurs locaux et étrangers engagés dans les actions sociales et sociétales sous toutes ses formes. Pour preuve, il vient de signer une convention de partenariat avec l'ONG ASI, dans le but d'aider les jeunes filles vivant dans la rue, tout en leur proposant des solutions d'hébergement ou de logement fiable et un accompagnement social.



Dans son mot de circonstance, Patricia Ekey-Misse, responsable communication et développement durable à Bolloré Africa Logistics a rappelé qu'en qualité d'entreprise citoyenne, Bolloré Africa Logistics prend en compte l'écllosion de la jeunesse congolaise « le centre ASI fait un travail formidable que nous soutenons financièrement mais également par la prise en stage dans nos ateliers de ces jeunes filles qui sont formées pour certaines à la mécanique, à la soudure et autres métiers », a-t-elle dit. Pour sa part, Bonte Luc-Antoine a

reconnu que, grâce à ce don composé d'une enveloppe de vingt trois millions de francs CFA et d'un véhicule 4X4 de marque Mitsubishi, son ONG va pouvoir améliorer la qualité de son intervention en rue, mais également aller plus loin et sécuriser son équipe mobile dans les quartiers sensibles « l'engagement de la société Bolloré Africa Logistics à nos côtés nous permet aujourd'hui de relever un défi majeur, à savoir : l'hébergement des bénéficiaires les plus vulnérables. En effet, nous avons grâce à l'appui de notre partenaire pu

ouvrir un logement collectif au début de ce mois », a-t-il dit.

Il s'agit là, d'un geste de cœur qui va permettre à ASI de continuer la prise en charge santé et alimentaire de ces filles, d'augmenter également la prise en charge sociale ainsi que son accompagnement en rue. C'est en effet, un partenariat précieux qui donne de l'espoir à ces jeunes filles. Car, trois d'entre elles intégreront prochainement un stage dans la société Bolloré en tant que soudeuses ou mécaniciennes.

Rappelons que l'ONG ASI a pour but d'Améliorer les conditions de vie des jeunes filles en situation de rue à Pointe-Noire et les accompagner dans la réalisation d'un projet de vie. Depuis une année, son centre a accueilli 218 jeunes filles mineures et 32 enfants. Dans un premier temps, le centre apporte une réponse à leurs besoins essentiels, c'est-à-dire, manger, dormir, se soigner et prendre soin de leurs enfants via sa crèche etc... Le centre leur propose également des activités d'alphabétisation, des activités socioculturelles et artistiques, des focus de sensibilisation sur des problématiques de santé et d'hygiène.



Annnonce Total E&P Congo

Projet « Classes Renforcées » au Lycée Victor Augagneur
Concours d'entrée 2015

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves, au maximum, de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième), pour constituer deux classes de seconde. Le concours sera organisé à Pointe-Noire du 15 au 16 Juillet 2015 à la suite d'une présélection sur dossier.

Ce dispositif d'excellence permet à ces élèves de suivre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le bac congolais, série S pour le bac français, et de les préparer à une meilleure intégration dans l'enseignement supérieur.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les élèves de 3ème intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3ème et de 4ème ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans aux dates de déroulement du concours.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire du département d'inscription du candidat ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 02 au 31 mai 2015.



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées
au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Vendredi 10 Juillet 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Mercredi 15 au Jeudi 16 Juillet 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Mercredi 15 Juillet 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Jeudi 16 Juillet 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Pour «déverrouiller la politique», il me semble qu'il faut fuir les grands discours surplombant et s'attacher au vécu des travailleurs et des militants. »

François Marchive, Facteur et syndicaliste à SUD PTT Isère et Savoie, Humanité, 30 avril 2015

« L'ordre public est important et la liberté de s'exprimer est également très importante. »

Smail Chergui, commissaire Paix et sécurité au sein de l'Union africaine, RFI, 8 mai 2015

« Tant que la politique sera très majoritairement aux mains d'hommes hétérosexuels plutôt sexagénaires, rien ne changera. »

Déclaration des femmes journalistes en politique pour dénoncer la façon dont elles sont traitées, Libération, 4 mai 2015

« L'Europe pour laquelle je me suis tellement battu est en panne, elle n'est pas détruite. »

Valéry Giscard d'Estaing, ancien président français, 89 ans, Le Point, 7 mai 2015.

« Le pouvoir n'est ni une fin en soi, ni la chose la plus importante en politique mais plutôt le programme... à cet effet, il est important de demander à ceux-là qui sont déjà au pouvoir, dans un programme conçu, validé et déroulé ensemble, ce qui peut les faire courir encore. »

Waly Ndiaye, intellectuel sénégalais et observateur politique, Le Quotidien, 17 avril 2015

À LOUER

NOUS METTONS EN LOCATION UNE GRANDE VILLA (01) POUR HABITATION OU BUREAU AU CENTRE VILLE (vers la Boutique Alima).

CONTACT : 06 621 88 88

ÉMIGRATION

Vers la création d'un centre unique de délivrance de passeports

Dans le cadre de l'amélioration de ses méthodes de travail et de l'application de l'arrêté du 15 avril 2015, fixant les frais de chancellerie relatifs à l'attribution du passeport ordinaire à cinquante mille francs CFA et celui de service à soixante quinze mille francs CFA, la direction de l'émigration et de l'immigration envisage de créer un seul centre de délivrance de passeport.

Selon les informations recueillies par Les Dépêches de Brazzaville auprès des services de l'émigration, l'idée de créer ce centre qui sera basé à la préfecture fait suite à un constat. En effet, depuis la publication de l'arrêté du 15 avril, l'affluence que connaissent les différents centres de délivrance de passeports, la salle d'accueil, les couloirs et les services de l'émigration au niveau de la Préfecture a baissé comparativement à la période où ce document de voyage était déclaré gratuit.

400 passeports par jour hier contre 100 aujourd'hui

D'après les statistiques qui s'appuient sur le volume des dossiers reçus quotidiennement, environ 400 passeports seraient produits par jour pendant la période de la gratuité, alors qu'actuellement on compterait que 100 qui seraient établis en une

jour. Ces résultats ont permis, selon le directeur de l'émigration et de l'immigration, Paul Bernard Ondzé, d'arrêter avec le premier système, notamment celui qui a donné lieu à la création des centres secondaires à savoir : Makélékélé, dans le premier arrondissement destiné aux cas moins urgents ; Mougali, le quatrième, pour les étudiants et Ouenzé, le cinquième arrondissement, réservé aux commerçants. « Cette politique de décentralisation avait pour objectif principal de diminuer l'afflux que connaissait le centre de la préfecture ainsi que les longues attentes qui ne cessaient de fâcher les demandeurs », a précisé, le directeur.

Parlant en outre de l'organisation de ses services, le directeur de l'immigration et de l'émigration a déclaré que les demandeurs de passeports ne connaîtront plus les tracasseries pour se faire enrôler. D'autant plus qu'il a été instauré un nouveau système électronique à travers lequel l'impétrant attendra de voir son numéro ou son nom apparaître sur l'écran avant d'entrer dans la salle des machines. « Cette innovation permettra aussi qu'après l'étape de la pose des empreintes, le passeport soit également délivré dans un court délai et sans difficulté », a souligné Paul Bernard Ondzé.

L'obtention du passeport ne pose plus problème, mais celle des autres documents administratifs reste encore un véritable casse-tête

En décidant de rendre gratuits certains documents administratifs, le chef de l'État avait résolu d'aider les Congolais et de soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Mais, selon certains demandeurs de ces documents, depuis la promulgation de cette loi, l'obtention et la délivrance de ces papiers restent toujours difficiles. Il faut se plier en quatre et attendre longtemps ou encore passer par une personne interposée pour en avoir. Il s'agit notamment des documents établis par les administrations de transport, de commerce, de justice, des impôts, etc. « L'expérience a démontré que malgré l'existence d'une loi rendant gratuits certains documents administratifs, leur procédure d'obtention est toujours pénible. Il s'agit surtout du Casier judiciaire, du Certificat de nationalité, des actes d'état-civil, du permis de conduire, etc. Cette gratuité est théorique, car sur le terrain rien n'est appliqué », a déploré un citoyen à la commune de Poto-Poto, le troisième arrondissement.

Rock Ngassakys

VIE SYNDICALE

Le budget de fonctionnement de la CSC arrêté à plus de 130 millions de FCFA

Les membres du bureau exécutif de la Confédération syndicale congolaise (Csc) ont adopté le 6 mai, leur budget exercice 2015, à l'issue des travaux de la session du bureau confédéral exécutif dirigés par le secrétaire général de la Csc, Daniel Mongo.

Ce budget s'élève à un montant de 130,289 millions de FCFA. En comparaison avec celui de l'année dernière, le budget 2015 est en baisse, avec un écart de 7,975 millions de FCFA. Ceci s'explique par la situation macro-économique du pays. D'après le communiqué final lu par le rapporteur de la CSC, Jean Charles Maniongui, la session de la Csc tenue du 5 au 6 mai a examiné, outre le projet du budget 2015, le programme d'activité de cette même année, le rapport d'activité 2014 et le rapport

financier de l'année écoulée. Par ailleurs, souligne le communiqué, des échanges sur la tenue du dialogue national ont eu lieu au cours de la session. Ainsi, au terme de celles-ci, « les membres du bureau ont confirmé l'indépendance de la Csc vis-à-vis des partis politiques et souligné l'intérêt pour les adhérents de la Confédération de préserver les valeurs démocratiques qui caractérisent l'organisation ainsi que les acquis sociaux des travailleurs ».

Il a assuré les membres que le bureau confédéral exécutif reste ouvert aux initiatives en cours dans le pays pour la préservation de la paix sociale. Rappelons qu'à l'ouverture des travaux, Daniel Mongo avait souligné les multiples activités organisées en 2014 au niveau national. Parmi celles-ci, l'on peut noter l'ouverture de la formation syndicale au profit

des membres des organes de base et intermédiaires de la Csc et la signature de la convention de partenariat avec l'Association congolaise pour la défense des droits des consommateurs. Au niveau international, la Csc a participé à l'atelier de formation sur l'audit participatif du genre et bien d'autres. Selon lui, la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs adhérents de la Csc est et restera l'une de leurs missions cardinales. « Dans ce cadre nous avons participé aux négociations des grilles de salaires de certaines entreprises dont celle du secteur de la recherche et de la production des hydrocarbures et des entreprises de service pétrolier. Quelques différends collectifs ou individuels pour lesquels nous avons été saisis ont été résolus ou sont en voie de l'être », a conclu Daniel Mongo.

Lydie Gisèle Oko

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-E-mail : inscription@iprc-training.org



Une expertise à votre portée

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Gestion comptable et financière des projets et programmes

5 jours

4 au 8 mai 2015

Analyse financière : pratique

3 jours

11 au 13 mai 2015

Méthodes et outils de gestion pour managers : savoir fixer des objectifs, élaborer son tableau de bord etc.

3 jours

18 au 20 mai 2015

Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

18 au 22 mai 2015

Manager une équipe : perfectionnement

3 jours

26 au 28 mai 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

AFRIQUE CENTRALE

La société civile s'organise

Un protocole d'Accord pour la structuration des organisations de la société civile (OSC) en Afrique Centrale a été signé le vendredi 08 mai à Brazzaville. L'acte a couronné l'atelier qui a réuni les leaders de quatre plates-formes ou réseaux.

Ce protocole d'accord définit le cadre, le champ, les règles et l'organisation entre les différentes parties signataires et traduit l'affirmation des quatre réseaux sous régionaux à s'engager dans une collaboration stratégique et opérationnelle visant la structuration de la société civile en Afrique centrale.

En signant ledit protocole, le Reponga, le Propac, le Refac et l'Ussypac s'engagent à respecter les principes de loyauté et de transparence, à promouvoir le dialogue multi-acteurs régulier, structuré et inclusif sur des thèmes d'intérêt général. Le souhait formulé étant un impact significatif sur le processus de prise de décision au niveau régional et sous régional, continental et mondial. Les objectifs poursuivis par le rapprochement des quatre réseaux sont aussi clairement définis : mettre en place un cadre stable et durable de coopération entre les organisations de la société civile opérant en Afrique centrale, renforcer la cohésion et la coordination des voix et positions des OSC dans le cadre de l'engagement avec la Cécac, la Cémac, la CIRGL et d'autres institutions continentales et internationales.

La promotion de la solidarité et du dialogue dans la mise en œuvre des politiques et des programmes des communautés économiques régionales (CER), afin de maximiser la participation effective des OSC, ainsi que la concertation permanente avec les acteurs publics et privés sont également les objectifs spécifiques de ce processus de structuration des OSC en Afrique centrale. Selon les termes du protocole d'accord, les quatre réseaux qui agiront collégialement autour d'un comité de pilotage doivent conduire le processus de préparation et d'organisation du forum des OSC / AC à l'horizon 2017. Pour ce faire, ils doivent identifier les autres plates-formes ou réseaux opérationnels en Afrique Centrale, développer les stratégies de communication, mobiliser les ressources nécessaires à l'aboutissement du processus de structuration et représenter les OSC de l'Afrique centrale auprès des institutions continentales.

Cet accord a été paraphé respectivement par Jeanne Danielle Nlate du réseau des femmes de la Cémac, Davy Irénée Louvouezo du réseau des plates-formes des OSC d'Afrique Centrale (REPPONGAC), Stanis Nkundiye, président de l'Union des syndicats des professionnels de la presse d'Afrique Centrale (USYPAC) et Séraphin Médard Ntady, membre de la plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC).

Jocelyn Francis Wabout

SANGHA

La municipalisation accélérée, un déclencheur de l'économie du département

La 12^e édition du processus de municipalisation accélérée, exécuté au Congo depuis 11 ans et inscrit dans le programme de modernisation du pays du président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, est conçu dans le département de la Sangha comme un moteur pour le décollage de son économie.

En effet, le chef de l'État a engagé le développement dans cette partie du pays qui a des atouts naturels pour la diversification de l'économie nationale, a-t-on noté.

Le département de la Sangha qui abrite cette année la municipalisation accélérée couplée à la célébration des festivités du 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, est considéré depuis fort longtemps comme « un riche qui dort sur un trésor », au regard de ces nombreuses et diverses potentialités naturelles et humaines. Mais, paradoxalement, il est caractérisé par une crise alimentaire chronique et une dépendance aiguë en produits agricoles et manufacturés vis-à-vis des pays voisins, avec pour corollaire la cherté du coût de la vie.

En effet, retenu comme 4^e zone économique spéciale en raison d'énormes et diverses ressources naturelles, notamment l'or, le zinc, le magnésium dans les districts de Sembé et Souanké, le département de la Sangha pourrait contribuer à l'essor de l'industrie

minière au Congo. Outre 40% de potentialités touristiques, plus de 70% de forêts en exploitation par les sociétés françaises, la Congolaise Industrielle de Bois (CIB) et allemande, l'Industrie Forestière de Ouessou (IFO), il a un sol riche pour la pratique de l'agriculture avec la relance de la cacao-culture, principale activité agricole du département, la banane et le manioc.

Ce département a déjà connu une pré-municipalisation, a-t-on constaté, avec l'implantation de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), agence de Ouessou qui va réguler un système bancaire dynamique et ouvre le département vers les pays de la CEMAC, à laquelle s'ajoute la construction de routes d'intérêt sous-régional, notamment la route Ouessou-Cameroun, la connexion de Ouessou à Makoua par la route nationale n°2, grâce au pont sur la Mambili et l'aménagement de la route Ouessou-Pokola-Makao-Enyellé pour le désenclavement de l'arrière-pays, de l'aéroport, le barrage hydroélectrique de Liouesso et l'aménagement et le bitumage de certaines voiries dans la capitale du département, entre autres, l'avenue Marien Nguabi et l'Ancienne Piste.

« J'ose espérer que la réalisation effective de ce vaste programme d'aménagement de notre département, va non seulement améliorer les conditions et la qualité de vie des

populations en termes d'accessibilité aux besoins sociaux de base, tels l'eau potable, l'électricité, la santé et l'éducation, mais elle va surtout contribuer à l'éveil des facteurs de production parmi lesquels figurent le travail sous toutes ses formes, les flux réels et monétaires », a confié le préfet de la Sangha, M. Adolphe Elemba, à l'ACI.

Par ailleurs, la cession de Sangha Palm à la société Eco-Oil pour la culture du palmier à huile va générer 7000 emplois, a-t-on appris des responsables de la société. Ce qui va résoudre le problème du chômage des jeunes gagnés par l'oisiveté et la mentalité d'assistés. Sur le plan commercial, par le biais de la compétition et de la concurrence, la Sangha connaîtra l'éclosion de l'esprit d'entreprise, donc des activités génératrices de revenus et aussi de l'emploi.

Ainsi, l'arrivée imminente à Ouessou du président Sassou-N'Guesso pour le lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Sangha est vivement attendue.

Le préfet de la Sangha poursuit son périple dans le département, notamment dans le district de Mokéko, principalement dans les communautés urbaines de Pokola et Ngombé. Le chef de l'État devra également, à travers les rencontres citoyennes, s'entretenir avec les populations durant son séjour dans le département.

Source : ACI

METATOUT
PREFABS

Qualité et Développement Durable !

N'hésitez pas à visiter notre Show-Room !



Bâtiments préfabriqués - Conteneurs de vie - Bâtiments en acier léger galvanisé
Bâtiments en acier structural - Logements pratiques prêts à l'emploi - Stations Services
Bâtiments écologiques - Bâtiments à systèmes modulaires
Hangars - Cabines Mobilier urbain - Sanitaires

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Idriss Deby Itno : « il est temps que les musulmans s'organisent pour faire face aux organisations terroristes qui n'ont rien de musulman »

Lors de son récent passage à la chaîne de télévision Euronews, le président tchadien Idriss Déby Itno est revenu sur l'ampleur de la menace du groupe islamique Boko Haram qui, jusqu'en 2013, ne sévissait qu'au Nigeria.

Le chef d'État tchadien considère que c'est une organisation extrêmement dangereuse, qui a eu le temps de s'organiser, de recruter des jeunes sans emploi, pour étendre ses actions au Cameroun, puis au Niger, et finalement au Tchad. Il appuie que Boko Haram aurait des liens étroits avec Daech et Aqmi, et aurait décidé « d'asphyxier le Tchad en coupant l'axe unique qui le rattache au port de Douala, au Cameroun, menaçant ainsi ses intérêts vitaux ».

Idriss Déby Itno indique que ce groupe « est un danger potentiel pour toute la sous-région ». Et pour mener une lutte efficace contre la nébuleuse, « il faut mettre en commun les moyens en ayant foi de parvenir à réduire sa nuisance ». Il ne juge pas nécessaire une implication « plus poussée de la part de l'Europe et des États-Unis » dans cette lutte. « Nous devrions être capables de nous prendre en charge, de gérer nos crises et de faire face à des mouvements terroristes, en unissant nos efforts, les efforts africains », a-t-il déclaré. Depuis la mise en place d'une action régionale, la puissance militaire de Boko-Haram a été réduite et son état-major

s'est désorganisé.

Il affirme que le groupe Boko Haram n'est pas une organisation locale au niveau de l'Afrique, au niveau du Nigeria, mais « une organisation qui a des liens avec d'autres organisations de par le monde, en particulier l'État Islamique ». Et il invite à se poser la question : « qui est dernière Boko Haram... ? ».

Mais peu d'informations circulent sur le nombre de combattants que pourrait compter le groupe, sur ses sources de financement, au-delà des kidnappings, des vols et des razzias. Mais le groupe reçoit également du matériel blindé sur le terrain. Sans trop s'étendre sur ce dernier aspect, le président tchadien rappelle qu'« on ne fabrique ni de blindés, ni d'armes au Nigeria », faisant observer que « tout cela n'est pas tombé du ciel ».

Il rappelle par contre qu'aucune précaution n'a été prise pour gérer l'après-Kadhafi, pour éviter que les armes ne sortent de la Libye. Or c'était « un pays super équipé du point de vue militaire », explique-t-il. Grâce à la circulation massive des armes en provenance de Libye, « il y a réellement une menace physique sur les pays africains au sud du Sahara », selon lui.

Il pense qu'« il est temps que les musulmans s'organisent pour faire face à ces organisations terroristes qui n'ont rien de musulman ».

Noël Ndong

DIPLOMATIE

La politique africaine de la France «reste à inventer»

Moins d'engagement militaire et plus d'aide au développement : un rapport parlementaire sur la stabilité et le développement de l'Afrique francophone, adopté mercredi, prône un rééquilibrage de la politique africaine de la France, qui reste encore «à inventer».

Voté par la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ce rapport de 200 pages réalisé par les députés Jean-Claude Guibal (UMP, opposition de droite) et Philippe Baumel (PS, majorité socialiste) dresse un bilan contrasté de la politique française en Afrique et s'interroge sur la stratégie et les ambitions à long terme de la France dans son ancien pré-carré.

« D'une certaine manière, la politique africaine de notre pays reste à inventer », conclut cette mission d'information en formulant toute une série de recommandations prônant le développement comme axe central d'une nouvelle stratégie de la France en Afrique. Pointant une «militarisation coûteuse», le rapport souligne « l'engagement croissant de la France dans les crises qui secouent le continent », rappelant qu'au cours des cinq dernières années Paris est intervenu en Côte d'Ivoire, au Mali et en Centrafrique, et a été à l'ini-

tiative de plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU sur le continent.

« Cet engagement est tout à son honneur et a permis de sauver des pays qui étaient au bord du gouffre. Mais il a des limites : la France ne peut intervenir partout ni rester éternellement », écrivent les députés, ajoutant que ces interventions « ne sont pas suffisantes pour rétablir des conditions de stabilité durable ». Critiquant une politique « qui réagit plus qu'elle n'anticipe », le rapport insiste sur la nécessité de placer l'aide au développement « au coeur de la politique africaine de la France ». Cette aide de 8,5 milliards d'euros, « en diminution constante depuis 2011 », « a-t-elle répondu aux objectifs de développement et de stabilité de nos partenaires d'Afrique francophone? », s'interrogent les auteurs.

Les principaux pays bénéficiaires

de l'aide sont « pour la plupart d'anciennes colonies avec lesquels nous avons des liens privilégiés, politiques, culturels et commerciaux ». Or, « près de soixante ans après leur indépendance, ils n'ont cependant toujours pas réussi à sortir du sous-développement dans lequel ils sont enlignés ».

« N'en déplaise au discours officiel, la politique d'aide au développement, telle qu'elle est conduite depuis des années, prête le flanc à la critique », écrivent les députés, qui préconisent un recentrage sur les pays les plus pauvres et les plus fragiles et une aide prioritaire aux secteurs santé et éducation de base.

Les députés Baumel et Guibal, qui ont effectué des auditions sur un an et se sont déplacés au Cameroun, évoquent aussi « le rapport compliqué et conflictuel » entre la France et ses partenaires africains. « Notre pays n'a pas su se distancier des classes dirigeantes qu'il a toujours soutenues, et surtout, ne s'est pas encore connecté avec les jeunes générations qui feront l'Afrique de demain », écrivent-ils.

AFP

CENTRAFRIQUE

La clôture du Forum de Bangui attendu ce lundi

La session plénière qui a débuté le samedi 9 mai a permis aux différentes entités, regroupées en commissions thématiques, d'exposer leurs recommandations. Les plus importantes portent sur la justice, la restructuration de l'armée, la signature d'un nouvel accord de paix et l'échéance électorale.

Le forum de Bangui a mis autour d'une même table des frères ennemis centrafricains d'hier. Après les séquences de témoignages et des discussions portant sur le fond de la crise dans ce pays, les participants à la grand-messe ont déposé ce week-end leurs avis pour sortir la Centrafrique du chaos. Les débats en commissions thématiques ont été particulièrement houleux. Au sujet de la tenue prochaine des échéances électorales, l'incertitude plane encore sur le respect des délais. Pourtant, à l'ouverture du forum, le message de la communauté internationale était clair : « En même temps que le peuple centrafricain, tous nos partenaires requièrent que les élections aient lieu dans les délais prévus afin que la transition ne déborde plus de l'ultime terme qui lui a été prescrit », avait recommandé le médiateur congolais, Denis Sassou-N'Guesso.

Le président de l'Autorité nationale des élections (ANE) a présenté, le jeudi 7 mai, le rapport de son administration sur l'état des préparatifs des futures élections. « Les élections ne pourront pas avoir lieu dans les nouveaux délais fixés. Elles ne pourront pas avoir lieu avant la fin de la transition prévue pour août. Un quart seulement du budget total des élections est actuellement réuni », a expliqué le Dieudonné Kombo Yaya. S'agissant de la Défense et de la Sécurité, les points de vue sont presque unanimes : « Le Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants, la création d'une armée casernée dans les frontières, une armée apolitique et représentative ». Si le pays s'est retrouvé dans cette ornière, admettent les

délégués, c'est parce que le secteur de Défense et de Sécurité s'est effondré depuis quelques décennies.

Ce lundi 11 mai, les délégués au forum vont présenter leurs propositions. Gouvernance, justice et social, tels sont les axes. La crise que traverse le pays a entraîné le déclin de l'État centrafricain même si à l'intérieur du pays, l'autorité des chefs traditionnels a permis de maintenir un certain équilibre sociocommunautaire. « Quand les structures étatiques ont disparu, j'ai assumé les fonctions de préfet, sous-préfet, de juge, tout et tout. Et c'est à travers notre sultanat qu'on a pu ramener la paix et la sécurité à Ndélé et activer même la cohésion sociale. Si je n'étais pas là, la pagaille allait s'installer et on ne allait plus respecter personne parce qu'il n'y a pas d'autorité dans la localité », a témoigné le sultan de Ndélé (nord-est), Senoussi Ibrahim.

Quant au sultan de Vakaga, dans l'extrême nord de la Centrafrique (environ 1200 km de Bangui), Ahmad Moustapha Am-Gabo, il réclame la prise en compte des ressortissants de sa région : « Nous sommes prêts à rester en Centrafrique, à condition qu'ils nous donnent, tout comme dans les autres préfectures, les routes, des écoles, des hôpitaux... »

Le forum de réconciliation entre fils et fille de la RCA, qui prend fin ce lundi, a été un événement riche et émouvant. Les échanges entre protagonistes ont été quelque fois énergiques, reconnaît Joseph Bindoumi de la ligue des droits de l'homme, mais « tout le monde a fait montre de patriotisme ». « Des participants ont accepté la cessation de toutes les violences, d'autres encore ont demandé des garanties avant le désarmement. En tout état de cause, malgré la colère et les mésententes, tout le monde est en train de progresser vers l'acceptation de la paix », a confié Joseph Bindoumi, cité par le réseau des journalistes pour les droits de l'homme.

Fiacre Kombo

!! FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUR L'IMMOBILIER AU CONGO !!

Devenez un professionnel de l'immobilier indépendant sur les modules suivants :

- Transactions immobilières : de l'acquisition à la signature du contrat
- La Gestion immobilière: de l'installation à la sortie du locataire
- L'évaluation immobilière : du prix au mètre carré à valeur immobilière

Lieu et date: Brazzaville et Pointe-Noire à partir du 16 Mai 2015

Tarif promotionnel: 75.000 FCFA par module avec accès membre à IMO-NETWORK, premier réseau immobilier au Congo, plus l'utilisation du site www.imonet-congo.com pour commercialiser rapidement vos biens.

Pour participer, appeler au +242 056281602

ou inscrivez-vous en ligne sur www.imonet-congo.com puis en cliquant sur

«Devenez un pro ici».

#MakeThingsBetter
cg.total.com

ENGAGÉ POUR DONNER ACCÈS À L'ÉNERGIE

Total fournit une énergie solaire abordable aux populations qui n'ont pas accès à l'électricité



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La société VMK fait son entrée en RDC

Le patron de la société spécialisée dans la fabrication des téléphones portables Vêrone Mankou, a annoncé jeudi à Kinshasa, à l'issue d'une audience avec le vice-premier ministre congolais en charge des Postes et télécommunications, Thomas Luhaka, l'implantation de VMK en RDC, après le Congo Brazzaville où elle est basée et la Côte d'Ivoire.

« Nous ne pouvons pas être leader sur le continent sans la RDC, un grand pays aux potentiels infinis, un grand marché indispensable au développement de nos stratégies », a déclaré Vêrone Mankou au sortir de l'audience.

« Nous ne pouvons imaginer notre installation en RDC sans commencer par rencontrer le patron de ce secteur pour demander la route », a poursuivi le directeur général de VMK.

Une « route » finalement accordée par Thomas Luhaka, le vice-premier ministre, après des félicitations nourries sur la société congolaise. Le ministre a assuré apporter un soutien « infaillible » à l'installation de VMK en RDC pour deux raisons principales. Pour lui, il s'agit « de deux intérêts égoïstes ».

« La deuxième richesse du pays après les mines sont les télécommunications, en termes de contributions au trésor. Mais nous pouvons apporter encore plus s'il y a des terminaux de qualité et accessibles à tous. Par ailleurs, nous pensons que votre installation pourrait contribuer à résorber la question de

chômage, source d'instabilité », a souligné Thomas Luhaka.

La société VMK compte investir pour les cinq prochaines années

grand pays. Pour déjà marquer leur empreinte à Kinshasa, les produits VMK seront présentés du 19 au 21 mai à l'occasion d'un



Vêrone Mankou lors de son échange avec les jeunes geek de Kinshasa/Adiac

en RDC environ 15 millions de dollars, et vise cinq cents emplois dans cette intervalle. Une incursion qui pourrait démarrer dès octobre de cette année par Kinshasa, la capitale, avant d'atteindre d'autres villes de ce

salon organisé par le gouvernement de la RDC pour célébrer la Journée mondiale des télécommunications commémorée le 17 mai de chaque année.

Après Brazzaville et Abidjan, Kinshasa va être la troisième

destination de la société créée en 2009 et dont la réussite a été remarquable pour avoir été pionnière en Afrique à concevoir des terminaux mobiles, la tablette Way-C et la gamme de téléphone Elikia en l'occurrence. VMK dispose désormais de sa propre usine d'assem-

Congo », sera inaugurée dans les prochains jours. Le ministre Thomas Luhaka et son homologue en charge de l'Industrie, Germain Kambinga, rencontré vendredi à son cabinet, ont accepté l'invitation de Vêrone Mankou à venir à Brazzaville visiter ces installations.

Le séjour de travail du directeur général de VMK a également été mis à profit pour échanger avec les jeunes « geek » de Kinshasa, dans le cadre de la fondation Bantuhub, l'accélérateur de start-up qu'il dirige. A l'initiative de l'ambassade des Etats-Unis en RDC, une rencontre a été organisée à l'« American Corner », un nouvel espace d'incubation de projets technologiques mis en place par l'ambassade à Limété.

Plus de 150 jeunes passionnés des TIC et d'entrepreneuriat venus de plusieurs horizons ont échangé, vendredi en soirée, avec Vêrone Mankou sur son success-story. Une soirée partagée entre expérience et perspective sur l'entrepreneuriat dans le secteur du numérique, que des partenaires, à l'instar de l'ambassade des USA, souhaitent vivement renouveler.

Quentin Loubou



MÉDECIN CHEF (H/F)

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: secretariatfok@gmail.com
Tél: 05 615 30 18
www.african-parks.org

Contexte :

Le Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala-Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs du PNOK et de la population riveraine autour du parc, le Service Relations et Développement Communautaire du Parc aimerait améliorer les services de santé à Mbomo, au siège du quartier générale du parc, ainsi qu'établir un service de santé mobile qui assure des services de santé dans les villages périphériques du parc. Pour mettre en place et gérer cette structure la Fondation Odzala-Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un(1) médecin chef.

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo
Date du commencement du travail :
Le plus vite que possible.

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe de la Coordinatrice Volet Relations

et Développement Communautaire, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- 1)-Mettre en place un service de santé mobile avec une base à Mbomo, y inclus un laboratoire ;
- 2)-Gérer les structures mentionnés sous 1) ;
- 3)-Examinations et traitement des patients sur place à Mbomo et tout autour du parc (population riveraine au PNOK et personnel du PNOK)
- 4)-Tenir un registre avec des dossiers des patients ;
- 5)-S'occuper de l'approvisionnement des médicaments.
- 6)-Formation des capacités des employés en termes d'amélioration de la qualité des soins
- 7)-Renforcement des capacités des communautés locales dans le domaine de la santé (prévention, diagnostic et traitement)
- 8)-Supervision d'autres employés de cette structure ;
- 9)-Tenir à jour un dossier de statistique de santé ;
- 10)-Elaboration des rapports d'activités à la fin de chaque mois, trimestre et année ;
- 11)-Toutes autres tâches considérées comme faisant partie du service par la Coordinatrice du volet Relation et Développement Communautaire ou la Direction du Parc ;

Profil recherché

- Diplôme en Médecine ;
- Diplôme laborantin ;
- Expérience d'au moins trois ans ;
- Savoir faire les transfusions sanguine et autre ;
- Savoir administrer les traitements antidotes ;
- Savoir mener des enquêtes socio-économiques ;

- Avoir des bonnes connaissances en informatique ;
- Être un bon communicateur ;
- Connaissance de la culture locale du Nord Congo ;
- Maîtriser le Lingala ;
- Des langues autres que le Lingala parlé par les Communautés autour du Parc est un avantage ;
- Maîtriser l'anglais est un avantage
- Les femmes sont encouragées à postuler.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir les dossiers comportant :

- 12)-Une lettre de motivation ;
- 13)-Un CV détaillé ;
- 14)-Copies certifiées des diplômes et attestations ;
- 15)-Les Attestations de travail des différentes postes occupées.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés jusqu'au 22. Mai 2015 à l'adresse mail suivante : oliviar@african-parks.org

NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



Administrateurs: Constant Mbessa, KAMGA KANGA, Gilles Desesquelles, Bourges Djoni Djimbi, Leon Lamprecht, Chris Marais, Aurelien Mehoungal, Pascal Pacifique Ibabo, Sam van der Feltz

CULTURE DE PAIX

L'Unesco prône l'éducation à la citoyenneté mondiale

Lors de la 19^{ème} session du Conseil exécutif de l'Unesco, les États membres ont apporté leur soutien au travail de cette institution en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) qui est au cœur des efforts de l'Organisation pour développer une culture de la paix.

Soulignant l'importance de l'Ecm dans le programme de développement pour l'après-2015, les pays ont encouragé l'Unesco à continuer de mener les débats internationaux sur l'éducation à la citoyenneté mondiale et de consolider les réseaux de décideurs politiques, d'experts et de professionnels parmi ses

États membres.

La Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a été invitée à renforcer les programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale de l'Organisation qui contribuent à prévenir la violence extrémiste, les génocides et les atrocités ainsi qu'à lutter contre toutes les formes de discrimination et les manifestations destructrices du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance religieuse et de la haine.

À travers des politiques pertinentes, des outils pédagogiques, des programmes scolaires et d'autres activités, l'Unesco continuera de faciliter

la généralisation et la mise en œuvre de l'Ecm dans les systèmes éducatifs formels et non formels, et de partager les bonnes pratiques, entre autres, à travers le Centre d'échange d'informations de l'Unesco hébergé par le Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale.

À partir de juillet 2015, l'Unesco organisera des ateliers régionaux de renforcement des capacités de l'Ecm, en commençant par le Sénégal, le Chili et l'Afrique du Sud, pour soutenir les efforts des États membres à intégrer l'Ecm dans leurs systèmes éducatifs.

Hermione Désirée Ngoma

SOLIDARITÉ

L'association Congo Terre de Foot fait un don d'équipement de football aux enfants handicapés de Ouesso

L'association Congo terre de foot, présidée par Salomon Bambendze, très active auprès des Diabes rouges du Congo, a remis à la Mission internationale Dimpa, jeudi 7 mai, plusieurs maillots et shorts, à destination des enfants handicapés de Ouesso dans la Sangha. Dimpa est une contraction de Diamepar, qui signifie « où est ma place dans la société ? » en Bakouele.

licité cet équipement sportif. Des rencontres de football auront lieu, opposant les enfants dits handicapés que nous encadrons au sein de l'Institut pour enfants sourds et atteints de retard mental et les enfants dits valides. Nous voulons montrer qu'ils peuvent les concurrencer », a expliqué Ange-

cette demande de partenariat. Terre de foot utilise le facteur mobilisateur du foot pour l'épanouissement et l'éducation de la jeunesse », a déclaré Salomon Bambendze. « L'événement d'aujourd'hui n'est pas une simple coïncidence. Ces enfants sont appelés à participer, comme tous les enfants



Salomon Bambendze, président de l'association Congo Terre de Foot, entouré de ses membres et Ange-Laurent Biond-Coddy, président de la Mission internationale Dimpa ©Adiac

« C'est à l'occasion des célébrations du 55^e anniversaire de l'indépendance de notre pays, qui se tiendront en août, que nous avons sol-

Laurent Biond-Coddy. Ce n'est pas le premier don offert par Congo terre de foot à une association. « Nous avons été très sensibles à

du Congo, aux festivités de l'indépendance nationale », a conclu le président de Congo terre de foot.

Rose-Marie Bouboutou

CHRONIQUE

Les oiseaux migrateurs illustrent bien notre interdépendance

Contempler le doux spectacle des oiseaux migrateurs à travers la planète n'est ce pas une source d'apaisement ? Et au-delà de la sensation de plénitude procurée par cette vision, l'on pourrait également s'interroger sur l'exemple ô combien profond de ces volatiles qui, ne connaissant aucune limite frontalière autre que celle imposée par leur mieux être, s'envolent au gré des saisons vers des destinations plus adaptées pour la perpétuation leurs espèces ?

Cette entame nous permet d'évoquer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs certes, mais surtout l'interdépendance qui caractérise notre humanité en exprimant, aussi fort qu'il le faut, que certaines idées reçues en termes de migrations demeurent erronées.

Lancée depuis 2006, célébrée chaque année et administrée par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, campagne de sensibilisation à la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats dans le monde entier, nous enseigne une belle leçon de vie. En effet, depuis 2006, tous les 9 et 10 mai, sont organisés programmes éducatifs, conférences, sorties ornithologiques, visites d'infrastructures énergétiques respectueuses des oiseaux au même titre qu'expositions d'art ou d'autres événements publics, dans le dessein d'enrichir cette célébration mondiale.

On l'aura compris, il s'agit bien de rappeler à cette occasion le besoin toujours croissant de la demande mondiale en énergie et, partant, la nécessité vitale de développer de nouvelles technologies relatives aux énergies renouvelables. Ainsi, l'expansion des infrastructures existantes dans ce secteur demeure t- elle essentielle pour s'engager vers un avenir sobre en carbone.

D'où la prise en considération impérieuse de la biodiversité et plus précisément des oiseaux migrateurs pour évoquer l'importance des technologies de l'énergie qui préviennent, réduisent au minimum et atténuent les impacts sur les oiseaux migrateurs et leurs habitats. Cette occasion offerte, pour nous familiariser avec ces oiseaux, devrait également nous pousser à continuer de réfléchir ensemble et par analogie pour lutter contre les dangers qui guettent les populations migratoires humaines tout au long de leurs périodes à l'instar de ces nombreuses catastrophes humaines dans les eaux méditerranéennes. Les migrants d'aujourd'hui sont assimilés à des personnes en situations de détresse, de fragilité, d'exploitation.

De nombreux débats ont lieu sur les politiques d'asile et d'immigration. Mais quelles sont les causes réelles qui poussent à quitter son pays ? En procédant aussi par analogie, pourrait-on stopper les flux migratoires des oiseaux ? Puisque c'est un besoin vital et énergétique, comment agir pour permettre aux personnes de vivre dignement dans leur propre pays ?

Le PNUD, à travers les Objectifs du Millénaire pour le développement, propose quelques actions pour agir sur ces causes de migrations et pour améliorer le bien-être des populations des pays en difficultés. Il est vrai que si les migrations des oiseaux sont vitales pour ces espèces, il n'en demeure pas moins qu'il en va de même pour les humains, souvent poussés à migrer pour des raisons historiques, économiques, naturelles (changements climatiques, dégradation de l'environnement en général), politiques, familiales, ethniques, religieuses etc., qui sont autant de raisons justificatives des flux migratoires.

Au même titre que l'on s'évertue à protéger l'habitat et donc l'environnement des oiseaux migrateurs, au même titre devrait-on avoir un regard bienveillant sur ces populations migrantes et particulièrement sur l'évolution positive de leurs pays nourriciers respectifs.

Car, s'il est utile de savoir qu'il y a actuellement environ 200 millions de migrants de par le monde, soit 3% de la population mondiale dans le sens Sud-Nord, il faut savoir que notre XXI^e siècle verra des flux migratoires accélérés en raison des changements climatiques et pas forcément dans le sens que l'on peut imaginer.

Ferréol Constant Patrick Gassackys



Assurances et
Réassurances du
Congo

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

NOUVEAU

Zone CEEAC N°1 Mai/Juin 2015

CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC

A LA UNE

■ Les moyens mis en place par les autorités camerounaises dans sa lutte contre Boko Haram

eroun
Forces et atouts économiques
s des lieux du plan d'urgence
ennal (2015-2017) pour
céleration de la croissance
conomique du pays

Paul Biya
Son rôle dans la stabilité et l'émergence du Continent africain



EXCLUSIF
Boko Haram, qui finance ?

Entretien avec
M. Ahmad ALLAM-MI,
Secrétaire général de la CEEAC



Infrastructure
Pointe-Noire,
l'atout de l'eau profonde

DÉVELOPPEMENT
Ces grandes banques qui parient sur l'émergence

3000 XAF - France : 4 € - Belgique : 4,50 € - Luxembourg : 4,50 € - Italie : 4,50 € - Maroc : 45,00 MAD - Canada : 6,99 \$ can - Tunisie : 6,90 TND - Dom : 4,80 €

M 04717 - I - F - 4,00 € - RD



Le Congo et l'Afrique Centrale ont dorénavant leur magazine économique avec CAPECO AFRICA Zone CEEAC

Actuellement en vente

INTERVIEW. EVE BAZAÏBA MASUDI

« Nous devons mettre en place un chapitre RDC du Réseau parlementaire Banque mondiale-FMI »

Dans un exclusif accordé le 7 mai aux Dépêches de Brazzaville, la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) et députée nationale élue de Basoko a expliqué les avantages de créer au pays une organisation des parlementaires congolais pour le contrôle et le suivi des conventions et contrats signés avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

LDB : Vous venez d'assister à deux grandes réunions des institutions de Bretton Woods. Peut-on savoir en quels titre et qualité vous avez été invitée ?

EBM : J'étais invitée comme parlementaire. Je suis aussi présidente de la Commission socio-culturelle à l'Assemblée nationale. Il y a également deux autres collègues, les honorables Mabi Mulumba et Mutokambali, présidents de l'Ecofin au Sénat et à l'Assemblée nationale, qui ont aussi été officiellement invités. Et là, nous avons aussi trouvé d'autres collègues congolais. J'étais donc invitée en tant que parlementaire pour assister à la réunion ou à l'assemblée générale du Réseau parlementaire qui œuvre dans le cadre de la Banque mondiale (BM) et du FMI. Après, il y a également eu des réunions des FMI et BM par rapport à leur travail respectif.

LDB : Qu'est-ce que l'on peut retenir de ces travaux du 13 au 19 avril 2015 ?

EBM : C'était ma première participation et cela m'a intéressée parce que très souvent, nous remarquons que les pays qui sont dans les programmes de la BM et du FMI ne parviennent toujours pas à s'en sortir, surtout des pays africains. Et beaucoup de reproches ont toujours été faits à ces institutions, en les dénigrant et en les accusant d'être des machines qui endettent les pays en voie de développement, des pays en difficulté. J'ai découvert qu'aujourd'hui, il y a une nouvelle donne que ces deux institutions ont introduite, c'est de pouvoir impliquer les parlementaires dans le processus de signature de contrat avec ces institutions. Cette implication des parlementaires constitue la nouvelle donne de la transparence et de la bonne gouvernance. Ces institutions ont remarqué elles mêmes depuis plusieurs années qu'elles ont toujours travaillé de manière fermée avec les gouvernements, les exécutifs. C'est souvent les présidents de la République, les Premiers ministres, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales et, cela se limite à ce niveau là, à telle enseigne que les mécanismes de contrôle ne maîtrisant pas ces programmes-là ne parviennent pas à contrôler l'action de l'exécutif quant à ce. Par exemple, beaucoup de parlementaires ne savent pas que la BM est différente du FMI. Alors que la FMI ne finance pas des projets mais soutient les budgets des États pour éviter qu'il y ait, par exemple, inflation en appuyant les comptes du trésor. La BM, c'est elle qui finance des projets : la construction des routes, des

ponts, des barrages et tous les grands projets de développement des États. Ce qui est arrivé dans les pays africains, ce sont des dettes. Lorsque les projets ne sont pas réalisés, pour des cas de force majeure ou des imprévus, ces États sollicitent l'effacement de la dette. Et la BM, compte tenu de certaines réalités de ces États, se sent obligée d'effacer ces dettes. C'est pourquoi elles ont trouvé que désormais, il faut que les parlementaires s'impliquent. Même si dans certains pays, comme le nôtre, les parlementaires ne peuvent pas, conformément à la loi, participer à des négociations de signature des conventions et des contrats. Mais ils interviennent, par ailleurs, par des projets de lois, dans l'autorisation de la signature et la ratification de ces contrats et conventions. Les parlementaires doivent maîtriser ces mécanismes pour contrôler si les fonds alloués atteignent réellement les bénéficiaires. Prenons l'exemple le plus récent, lorsque les États du monde ont levé l'option sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui devaient être évalués en 2015, ils se sont dit que pendant 15 ans la BM et le FMI devraient donner des appuis aux États, en dehors de leurs activités quotidiennes, dans l'investissement, dans l'ouverture des privés, etc. Quinze ans après, on se retrouve avec les États où cet argent avait été bien décaissé, financé aussi bien par la BM que par le FMI au travers les différents secteurs de leur intervention, pour atteindre les huit OMD. Parmi eux, la RDC, par exemple, n'en a atteint aucun, en quinze ans alors qu'elle a bénéficié des appuis de ces institutions.

On parlera peut-être de la guerre alors que d'autres pays évoqueront la situation des États post-conflits ou le fait de s'être attaqué à plusieurs choses à la fois. Là, comme parlementaire, moi, par exemple, je ne sais pas à quel niveau le pays a été financé pendant ces années. Quinze après, la RDC parle de la croissance économique, de la réduction de l'inflation, la stabilité du cadre macro-économique. Ces concepts, nous les voyons, mais les vivons-nous réellement dans le panier de la ménagère ? Quelle a été l'augmentation par rapport à l'éducation ? N'est-ce pas qu'il y a eu la déperdition scolaire ? N'est-ce pas qu'il y a eu baisse de la qualité même de l'enseignement dans notre pays ? Si nous prenons l'aspect sanitaire, quelle est la couverture sanitaire alors qu'Ébola nous a surpris en pleine atteinte des OMD ? Quelle est l'état de l'infrastructure sanitaire, quel est l'état de l'accès aux soins

de santé primaire dans les sites où cette épidémie a surgi ? N'est-ce pas qu'il y a eu résurgence des maladies longtemps éradiquées ? Avons-nous pu éradiquer le VIH-sida alors que nous avons eu même de l'argent du Fonds mondial pour la réduction de la prévalence au VIH-sida. Maintenant, au niveau international, les Fonds diminuent et on demande à l'État d'augmenter son appui. Mais quel est l'état des infrastructures en quinze ans ? Quelle sont les routes de desserte agricole construites ? Est-ce qu'on a pu relier les provinces ? Est-ce qu'il y a eu possibilité d'une chaîne de froid ou de transformation ? Ce sont là autant de questions auxquelles nous devons répondre.

Comme on n'a pas pu atteindre les OMD, il faut maintenant corriger pour les quinze années à venir liées aux Objectifs de développement durable. On en a listé dix-sept. Tous les pays ne sont pas, par ailleurs, obligés de s'impliquer dans les dix-sept objectifs mais chacun doit choisir des priorités. Ce choix est lié à une consultation préalable parce que ces priorités se définissent selon les provinces. Les priorités pour Kinshasa- si nous prenons la formule onze provinces- ne sont, par exemple, pas les mêmes pour le Maniema ou le Sud-Kivu ou encore le Bandundu. Si à Kinshasa, c'est l'emploi, ailleurs, c'est peut-être la sécurité ou les routes. Cette consultation permettra au pays de faire une synthèse.

Il faut, cette fois, qu'il y ait l'implication des parlementaires pour voir combien le FMI a donné pour notre budget. Et à quel secteur est destiné cet argent ? Ou s'il a bel et bien touché les destinataires. La compréhension du mécanisme de décaissement facilitera le contrôle de l'action du gouvernement. Si le parlementaire n'a pas cette maîtrise, cela ne sera pas possible. Ces institutions ont également ouvert à la transparence pour que les gouvernements se sentent aussi contrôlés, qu'il y ait également le sens de la responsabilité et de la rédevabilité. Voilà l'importance de cette organisation.

LDB ; Serez-vous obligés de faire la restitution des travaux à vos collègues ?

EBM : J'ai évoqué cette possibilité avec des collègues présents à ces assises dont le rapporteur adjoint du Sénat, le Dr Lola Kisinga. Comme c'était ma première participation, j'ai demandé aux habitués dont l'honorable Mabi Mulumba et les autres de pouvoir nous organiser pour une restitution et pour diriger aussi le chapitre Congo. Il faut qu'il y ait en RDC une organisation de ce Réseau parlementaire de la BM et du FMI, comme nous

avons par exemple le réseau parlementaire de lutte contre les armes légères et de petit calibre, le réseau parlementaire pour la population ou sur les questions de genre, etc. Ces réseaux constituent des groupes de parlementaires qui s'impliquent, qui s'investissent dans une démarche pour comprendre. Nous allons effectivement procéder à la restitution. Nous allons faire appel à des parlementaires intéressés à cette question. Il ne serait pas obligatoire d'être de la Commission Ecofin ou de la socio-culturelle, comme moi. Tous les parlementaires peuvent y participer, indépendamment de leur appartenance politique ou de commission. Mais c'est un travail de beaucoup de sacrifices car c'est un bénévolat. Nous travaillons comme parlementaires. Donc, nous ne pouvons pas nous attendre à un salaire. C'est une contribution que l'on donne à la gestion de la chose publique.

LDB : Vous venez d'être élue parmi les neuf nouveaux membres du Conseil d'administration du Réseau de parlementaires BM et FMI. Qu'est-ce que la RDC peut attendre de cette élévation d'une de ses filles ?

EBM : Il y a d'abord la redynamisation du chapitre Congo de ce réseau parlementaire de la BM et du FMI. La RDC a été contactée depuis 2010 et cela fait cinq ans que les collègues participent à ces genres de réunion mais on n'a pas encore l'impact. Je dois contribuer à faire connaître ce réseau des autres parlementaires et à trouver une jonction afin de travailler avec le gouvernement.

LDB : Votre première participation à ces rencontres a-t-elle permis d'insuffler un nouvel élan à la contribution congolaise ?

EBM : Les autres collègues dans le monde ont commencé depuis 2000. Au Congo, la participation date de 2010. Et moi, je ne savais même pas qu'il y avait un réseau parlementaire BM et FMI. Je vais m'investir pour l'étape prochaine à venir, jusqu'en 2030, si jamais la population me renouvelait sa confiance pour rester parlementaire. Déjà, pour ma première participation en 2015, la présence congolaise a été remarquable sauf que je n'ai pas senti l'apport de l'exécutif congolais. Il y a eu deux jours de réunion des parlementaires au cours de laquelle nous nous sommes présentés. Le fait qu'une Congolaise soit élue signifie que nous étions visibles lors des interventions. Mais après ces deux jours et la mise en place du conseil d'administration, il s'en est suivi sept jours successifs des réunions de l'exécutif où les ministres des Finances, les Premiers ministres, les gouverneurs des banques centrales et aussi les chefs d'État

ont participé. Les différents thèmes développés ont permis à chacun de s'exprimer et de présenter les programmes de son gouvernement, avec des actions menées et des échanges d'expérience. La RDC a manqué terriblement dans ces discussions où on devrait entendre les membres du gouvernement sur leurs réalisations. J'ai été même touchée que l'on ait parlé de l'appui des autres pays sur ce qui est arrivé au Libéria et en Sierra Leone sur Ébola. La Belgique, la Côte d'Ivoire et d'autres pays ont évoqué leurs apports alors qu'il n'y a eu personne pour parler de la RDC, qui a envoyé plus de quarante médecins et du personnel dont l'équipe a été conduite par le Dr Muyembe. Il n'y a eu personne pour dire que la RDC, qui a eu pour la septième fois la résurgence de cette épidémie, a su donner une riposte dont elle a fait bénéficier également à d'autres pays nécessiteux. Cela aurait été l'occasion de démontrer que le Congo n'est pas seulement un pays demandeur mais qui a également quelque chose à donner et qui donne. Il n'y a eu personne pour vendre le Congo à ce niveau là, bien que lors de deux premiers jours des travaux, le Dr Lola a évoqué cette situation du Congo. Je n'ai pas non plus senti la collaboration entre la délégation de l'exécutif et celle du gouvernement.

LDB : Après cette première présence à ces réunions, avez-vous un message à donner aux Congolais ?

EBM : Aux parlementaires, d'abord, je dis que ce réseau est une instance qui peut nous permettre de jouer notre rôle de parlement à un niveau plus élevé. Notre rôle n'est pas seulement de légiférer mais également de contrôler l'action de l'exécutif. Nous devons contrôler le budget de l'État parce que l'on sait que dans la partie mobilisation des ressources, il y a l'appui de la BM et du FMI. Nous devons donc maîtriser ce mécanisme pour effectuer le contrôle. Au gouvernement, on a à faire à des spécialistes en matières économiques et des finances, etc., nous devons chercher également, au niveau du parlement, des experts en ces matières pour qu'il y ait équilibre. Et, ces experts ne manquent pas.

À la population, je dis que si l'on a fait piètre figure par rapport aux OMD, on va faire un effort de donner le meilleur de nous mêmes aux quinze prochaines années, par rapport aux Objectifs de développement durable. C'est la modeste contribution que je peux donner à la seule condition de rester au Parlement pour la législature prochaine. Je pense qu'en me représentant, la population va me faire confiance pour continuer à jouer ce rôle.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Sri Mulyani Indrawati à Kinshasa ce lundi

La directrice générale du Groupe de la Banque mondiale (BM) foulera le sol congolais dans le cadre d'une visite de travail qui s'étendra du 10 au 12 mai.

Le programme officiel prévoit un entretien avec le président de la République, Joseph Kabila. En dehors de la présidence, Sri Mulyani Indrawati aura des entretiens avec le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, et le ministre des Finances ainsi que d'autres membres clés du gouvernement de la République. Les discussions tourneront autour des perspectives sur le long terme du développement. Au-delà, il sera question de faire le point sur l'évolution de l'Initiative pour la région des Grands lacs. Cette visite de travail marque le total appui de la

BM à cette initiative lancée en mai 2013, à l'occasion de la visite conjointe du président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, et du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Au cours de cette mission, Sri Mulyani Indrawati se rendra à Goma, la capitale du Nord-Kivu. Là également, il est prévu des échanges avec les autorités provinciales. Elle profitera de sa présence dans la ville de Goma pour visiter l'aéroport financé par le Projet d'amélioration de la sécurité de l'aéroport de Goma. Ensuite, elle visitera l'hôpital Heal Africa soutenu par le Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans la région des Grands lacs. Enfin, il y aura également la vi-

site de l'école primaire financée par le projet de stabilisation de l'est de la RDC pour la paix.

Pour la BM, ces projets témoignent de son engagement à soutenir les efforts de paix dans le contexte de la région. En effet, un programme de financement est actuellement en cours pour un montant d'un milliard de dollars américains. Cet argent est destiné aux pays de la région et sera injecté dans les secteurs de santé et de l'éducation mais également dans des échanges transfrontaliers et des projets hydroélectriques. Aussi cette visite de Sri Mulyani Adrawati permettra-t-elle de faire le point sur les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative et d'évaluer le reste des défis à relever.

Laurent Essolomwa

DROITS DE L'HOMME

Un Congolais déclenche une grève de la faim

Le Pr Naupess Kibiswa réclame, par ce geste, ses salaires payés depuis sept mois par l'État congolais, son employeur.

Dans un communiqué du 7 mai, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite vivement préoccupée par la grève de la faim déclenchée, le 4 mai, par un professeur à l'Institut supérieur des techniques médicales (ISTM) et ancien Secrétaire général du Syndicat national des agents de la santé (Syncas), Kibiswa Naupess. Selon cette ONG, l'action de cet enseignant est motivée par l'impaiement des salaires depuis sept mois de prestation de services sans contre partie, de la part de l'État congolais, son employeur.

La VSV a, par ailleurs, souligné que, réagissant pacifiquement à cette violation flagrante de ses droits et pour les revendiquer, le Pr. Naupess Kibiswa a décidé de procéder à un sit-in à la primature où il aurait fait l'objet d'un enlèvement le 5 mai, par environ quinze policiers. « Il convient de signaler que l'enlèvement est intervenu pendant que la victime se trouvait assise dans la salle d'attente de la primature pour y exiger la régularisation de sa situation salariale », a expliqué l'ONG.

Cette association souligne également que l'ordre de procéder à l'enlèvement de M. Naupess Kibiswa aurait été donné par le Directeur de cabinet adjoint du Premier ministre Augustin Matata Ponyo, qui aurait mal apprécié la présence de la victime dans la salle d'attente de la primature. « Visiblement très fâché, le Directeur de cabinet adjoint a d'abord demandé à la victime la raison de sa présence à la primature et ensuite, il a ordonné aux policiers à ses côtés de l'évacuer manu militari jusqu'aux environs du bâti-



ment abritant la Cour suprême de justice où, selon ses propres termes, M. Naupess Kibiswa peut déposer sa plainte », a expliqué la VSV.

Le non-respect des droits humains

La VSV a aussi noté qu'aucune moindre possibilité d'expliquer les raisons de sa présence en ces lieux n'a été laissée au gréviste de la faim qui s'est vu infliger des brimades policières sans tenir compte de son rang de professeur d'université. À en croire cette ONG, aussitôt dit, aussitôt fait, les policiers trouvant l'occasion si propice ont immédiatement administré à la victime des traitements cruels, inhumains ou dégradants, avant de la conduire à pieds jusqu'à l'endroit indiqué par le Directeur de cabinet adjoint de Matata Ponyo.

Citant les informations qui lui sont parvenues, la VSV a noté que M. Naupess Kibiswa figurait pourtant sur une liste de plusieurs professeurs de l'ISTM dont la situation salariale devrait être régularisée. « Contre toute attente, quelques professeurs seulement ont été sélectionnés et payés sans que la moindre explication sur les

raisons du non paiement des autres n'ait été communiquée aux intéressés », a regretté cette ONG.

La VSV, qui fait constater avec amertume que l'État congolais persistait dans les pratiques non respectueuses de la dignité inhérente à la personne humaine dont entre autres la victimisation des citoyens qui revendiquent, par des manifestations pacifiques, leurs droits individuels ou collectifs en recourant à la répression policière, des arrestations arbitraires et détentions illégales, enlèvements, etc., a émis des craintes pour la vie et la sécurité du professeur Naupess Kibiswa. L'ONG a, par conséquent, exhorté le gouvernement à diligenter une enquête sur les circonstances de l'enlèvement du Pr. Naupess Kibiswa et à sanctionner les commanditaires et exécutants conformément à la loi. La VSV a également recommandé au gouvernement de procéder à la régularisation sans délais des arriérés de salaire du Pr Naupess Kibiswa ainsi que d'autres professeurs concernés par la même revendication, et d'indemniser la victime pour les préjudices subis.

Lucien Dianzenza

COMMÉMORATION

Essolomwa Nkoy, une vie pleine

Le défunt directeur du journal Elima, qui est décédé le 9 mai 2013 à 5 heures, a consacré les dernières décennies de sa vie au journalisme, sa plus grande passion.

En arrivant à dompter la machine à écrire avant l'indépendance de la RDC, Thy René Essolomwa Nkoy ea Linganga a rempli les critères d'un bon secrétaire de direction. En fait, il a appris à superviser les travaux de bureau. Facilement, il a répondu au profil pour commencer à travailler dans une société florissante de l'époque en Équateur, sa province d'origine. Dès lors, sa vie professionnelle a pris une toute autre tournure. Et il n'était qu'à quelques pas du journalisme, son futur métier. Plus tard, il s'est lancé dans les activités politiques. Mais il est allé plus loin en créant son tout premier journal : « Le Peuple ». Les premiers articles d'Essolomwa ont concerné les réunions des organisations et partis politiques.

Quittant la ville de Mbandaka pour Kinshasa en 1961, il a traversé de l'autre côté du fleuve, à Brazzaville, pour suivre une formation en journalisme. Thy René Essolomwa a réussi à pénétrer les cercles politiques les

plus feutrés. En cinquante ans de carrière, il a traversé toutes les crises politiques et les changements de régime.

Journaliste de renom, reporter inlassable à ses débuts, il s'est hissé jusqu'au sommet du journalisme en créant le quotidien du soir « Elima », l'un des plus grands journaux du pays sous la deuxième République. Jusqu'à sa mort, il a continué de temps en temps à décrypter l'actualité politique congolaise, africaine et internationale. Son journal est resté l'un des plus lus de la capitale.

Reconnu comme une grande plume, Essolomwa Nkoy a fait aussi preuve d'un sens élevé d'organisation et d'une capacité de synthèse hors pair. Le secret de sa fulgurante ascension tient aussi d'un mélange d'audace et de courage. Même affaibli par la maladie avant sa mort, il n'a jamais vraiment décroché.

C'était un baobab qui s'est effondré un jeudi matin. Fils d'Essolomwa Thaddée, assistant médical et ancien combattant de la guerre 40-45 au Moyen-Orient, et d'Ikona Collette, Thy René Essolomwa est né le 25 décembre 1938 à Basankusu, le chef-lieu du district de l'Équateur dans la province du même nom.

Laurent Essolomwa

DISPARITION

Joseph Mwepu Ilunga s'en est allé

L'ancien défenseur du TP Mazembe de Lubumbashi des années 1970 a tiré sa révérence à 66 ans, le 8 mai, à l'hôpital Saint-Joseph de la commune de Limete à Kinshasa des suites d'une longue et pénible maladie, selon sa famille.

Vainqueur de l'ex-Coupe d'Afrique des clubs champions (actuel Ligue des champions) en 1967 et 1968 avec le TP Mazembe, l'ancien défenseur international congolais a également perdu des finales de cette C1 en 1969 et 1970 toujours avec les Corbeaux du Katanga. Joseph Mwepu a fait partie de la première sélection nationale de l'Afrique subsaharienne, les Léopards du Zaïre (redevenu République démocratique du Congo), à prendre part à une phase finale de Coupe du monde de football en 1974 en Allemagne. Et Mwepu a été titulaire dans les trois matchs des Léopards, contre l'Ecosse, l'ex-Yougoslavie et le Brésil. L'on apprend qu'il a disputé au total neuf matchs officiels de la Fédération internationale de football association (Fifa). Joseph Mwepu Ilunga a aussi été champion d'Afrique des Nations avec les Léopards de l'ex-Zaïre en 1974, juste avant d'aller en Coupe du monde. Surnommé « Youda » pour son jeu rugueux, il était considéré comme l'un des meilleurs défenseurs africains des années 1970.

Après sa carrière de footballeur, il s'est essayé comme entraîneur, d'abord en s'occupant de l'encadrement technique des juniors du TP Mazembe. ensuite, il s'est retrouvé dans le staff technique du FC Munama, du FC Vangu et du FC Sotraz à Kinshasa. Joseph Mwepu Ilunga a pendant un bon moment (2012-

2015) été intendant et gestionnaire de sécurité de l'équipe nationale, les Léopards. C'est lui qui a été le chargé de discipline des Léopards à la Coupe d'Afrique des Nations en 2006 et 2015. Il encadrait aussi des jeunes footballeurs à l'école belge de Kinshasa.

Membre du groupe d'anciennes gloires du football congolais, il a participé à la manifestation des anciens champions d'Afrique des Nations 1968 et 1974 en décembre 2013, lorsqu'ils ont fait un sit-in devant le cabinet de l'ancien vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba. Ils revendiquaient alors le paiement de leurs arriérés de la prime de cinq cents dollars américains à chacun d'eux, prime instituée par le gouvernement sous le Premier ministre Adolphe Muzito en 2011 en guise de reconnaissance pour leurs exploits passés à l'honneur du pays. Ces anciennes gloires n'ont perçu qu'à quatre reprises la fameuse prime, en octobre et novembre 2011 et en mai et juin 2013. Depuis plus rien. Après l'annonce de la triste nouvelle, le milieu défensif international de Châteauroux (France), Distel Zola, a promptement réagi sur un réseau social en ces termes : « Merci pour tes conseils présent dans les bons et mauvais moments ! Légende RIP papa Mwepu ».

Martin Engimo



PROMO NDAKO NA YO

Recharge et gagne !

Jusqu'au 20 juin 2015,
cumule des points et gagne des parcelles,
des millions de FCFA , des smartphones
et **une superbe villa.**

**Envoie gratuitement
NDAKO au 139**



Ocean Agency

Image non contractuelle

HUMEUR

Laissons le diplôme s'affirmer au lieu de le vanter tout temps !

Cette exclamation se veut à la fois un constat et une interpellation. Constat parce que dans tous les domaines de la vie, cela se vit. Que ce soit en politique, dans les administrations, dans de nombreuses corporations, dans les familles, dans les entreprises et ailleurs. « *Je n'ai rien à apprendre. J'ai été dans telle université et je suis sorti avec tel diplôme* », disent ceux qui vantent leurs diplômes.

Interpellation, parce qu'il est gênant de vanter des diplômes comme si l'on était l'unique à les avoir. Tenez ! Loin de nous l'idée de jeter de l'opprobre sur les diplômes, car ils expriment un savoir, couronnent un parcours ou une formation. Autrement dit, que dira cet individu qui a appris sur le tas, qui manque de diplôme, mais dont les compétences ne suscitent aucun doute ? J'en connais un, en botanique, dont la connaissance des espèces végétales lui vaut le respect de tous les chercheurs émérites. Vous le trouverez dans le nord Congo.

Pourquoi alors vous titulaire du Baccalauréat, du DEUG, de la Licence, de la Maîtrise ou du Master et vous titulaire du Doctorat, vantez-vous vos diplômes à tout bout de champ même si le contexte ne l'autorise pas ? Et même si sur le terrain, votre action et votre savoir n'inspirent personne. Parce que le diplôme n'a de la valeur que lorsqu'il produit des œuvres, lorsque des actes lui donnent sa consistance. Le diplôme n'est pas un bijou. La seule force de ces personnes souffrant de « diplomite », c'est de réussir à frustrer d'honnêtes gens, à développer des comportements de rejet et, donc, à pousser certains à la solitude alors que le diplôme est loin d'être un prétexte pour bannir les autres ou un facteur d'exclusion sociale.

Cela d'autant plus que ces « diplômés » le savent bien : un pays, un parti politique, une société, une entreprise, une association, une administration a besoin des gens aux compétences variées, ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent. Un architecte a besoin de s'appuyer sur des ouvriers ; un médecin a besoin des assistants, d'infirmiers ou de laborantins.

La société est pleine d'exemples des personnes qui ont réussi et qui réussissent, ici et là, sans être détentrices d'un seul diplôme. Grâce seulement à la dose d'intelligence ou de sagesse innées.

Oui, tout savoir-faire ne s'acquiert pas nécessairement à l'école ou dans un institut. Tout savoir n'est pas forcément sanctionné par une attestation ou un diplôme. Il y a aussi des savoirs acquis par l'apprentissage, l'expérience des choses. L'humilité commande que ceux qui « exhibent » leurs diplômes s'arrêtent un moment. La compétence vaut le diplôme et est préférable. Les chefs d'entreprises et les recruteurs le savent : de nombreux jeunes bardés de diplômes ratent souvent leurs tests pour des raisons évidentes car mis à l'épreuve, ils sont incapables de défendre leur parchemin ou de se défendre tout court.

Disons-le sans gants, puisque nous l'avions affirmé plus haut, tout diplôme n'est pas toujours significatif dans tous les contextes. Par exemple, quelle est l'efficacité d'un doctorat en médecine vétérinaire face à une affaire relevant du droit pénal ou vice-versa. Donc le docteur vétérinaire parle mieux du métabolisme animal que des préceptes et principes juridiques. Alors, dans ces conditions, qui vante quoi ? Le diplôme se retrouve sans « effet réel ».

Ceci étant, cette habitude que certains ont de répondre à autrui par l'exhibition de leurs diplômes est un comportement inconséquent qui trahit une auto-suffisance intellectuelle. Donc, un vice social.

Faustin Akono

FOOTBALL FÉMININ

Les Rayons du Soleil poursuivent leur aventure

Engagée pour la première fois au championnat départemental de football féminin, l'équipe de l'académie sportive, les Rayons du Soleil poursuit son chemin à la plus grande compétition départementale. Cette équipe a signé sa deuxième victoire le 7 mai au complexe sportif de Pointe-Noire en battant par forfait, Fleur du ciel.

Les protégées du président Darius Andoche Miouassala conservent la deuxième place au classement provisoire à l'issue de ce premier match du deuxième tour du championnat de football féminin avec six points derrière l'AC Léopards qui compte le même nombre de

15 minutes après le coup d'envoi d'un match si l'équipe adverse ne se présente pas, l'équipe présente sur l'aire de jeu gagne le match par forfait, soit 3 buts à 0.

La deuxième journée du deuxième tour est prévue ce 11 mai, avec une rencontre qui mettra aux prises,



Les rayons du soleil / <adiac>

Notons que d'après la commission de compétition, les dirigeants de Fleur du Ciel ont pris part à la réunion technique tenue la veille du match, mais malheureusement, l'équipe de Fleur du ciel ne s'est pas présentée sur l'aire de jeu donnant l'avantage aux Rayons du soleil de signer leur deuxième victoire au championnat en application du règlement des compétitions de la fécofoot qui stipule que

AC Léopards aux Rayons du soleil. Rappelons qu'au premier tour, l'AC Léopards s'était imposé face au même adversaire, 2-0. Ce deuxième face à face de l'histoire entre les deux équipes donne l'occasion aux Rayons du soleil de rendre la monnaie afin de prendre la tête du championnat. Au cas contraire, c'est l'AC Léopards qui fera taire définitivement les Rayons du soleil.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* **CONNECTEZ-VOUS**
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



CONTACTEZ NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
 Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HANDBALL

Brazzaville
abritera un
tournoi amical
international

La compétition se jouera du 9 au 11 mai au stade d'Abo-Sport à Ouénzé.

Le tournoi amical international dont le coup d'envoi est prévu dans quasiment quatre jours se jouera dans les versions seniors hommes/dames. Les handballeuses d'Abo-Sport, de l'Étoile du Congo et de Pétro d'Angola sont logées dans le même groupe. Elles vont en découdre tour à tour. Le 9 mai, les Stelliens seront face à leurs rivaux d'Abo-Sport. Le lendemain, Pétro d'Angola entrera en compétition. Son adversaire du jour : Abo-Sport. Le 11 mai, le tour reviendra à Étoile du Congo de se mesurer au redoutable club angolais. Chez les hommes, aucune équipe étrangère ne sera de la partie. Cette poule n'est constituée que des clubs nationaux notamment Diables noirs et Inter club. Ils seront aux prises le 11 mai. En rappel, toutes les équipes qui prendront part à cette compétition sont attendues à la 31^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe du 15 au 24 mai à Libreville au Gabon. Ce tournoi amical international qu'organiserait la Fédération congolaise de handball servira donc de mise en jambes pour ces équipes.

Rominique Nerplat Makaya

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Les dirigeants veulent inculquer la rage de vaincre à leur équipe

L'adversaire du tour de cadrage étant connu, les Léopards de Dolisie n'ont que peu de temps pour retrouver dans ces moments difficiles leur flamme de gagnants pour ne pas manquer leur seconde chance.

L'Athlétic club Léopards de Dolisie affrontera le 17 mai Warri Wolves du Nigeria, au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie, dans le cadre de la manche aller des barrages. Après leur élimination en Ligue des champions, les Fauves du Niari, désormais leader du championnat congolais après leur victoire à Kinkala 1-0 contre Cara, n'ont pas d'autres choix que de se qualifier à la phase de poules. En face d'eux, un adversaire qui n'a pas de référence au niveau africain comme Smouha.

« On ne peut pas aujourd'hui affirmer haut et fort que le tour de cadrage est déjà plié parce que Smouha qui n'a pas un nom au niveau africain a éliminé Enyimba et l'AC Léopards qui en ont maintenant. Warri Wolves, ce club nigérian, je ne le connais presque pas ; je sais seulement qu'il a éliminé MK Étanchéité. Mais ce n'est pas une grosse référence même si je salue le parcours de MK Étanchéité qui a été une découverte en Afrique », a commenté Rémy Ayayos Ikounga au lendemain du tirage au sort des matches de barrages et des



Rémy Ayayos Ikounga

compositions de groupes des compétitions africaines.

« Notre ambition, c'était de participer à la Ligue des champions. Maintenant qu'on a échoué, on ne tourne plus la tête. Il faut regarder devant. Et devant, c'est cette équipe nigériane d'ici quelques jours. Mais avant, nous aurons des matches de championnat pour lesquels il faudra faire bonne figure pour justement mieux préparer cette confrontation avec nos amis nigériens », a ajouté Lamine Ndiaye, l'entraîneur de

l'AC Léopards qui s'est donné rendez-vous avec la presse au terme de la double confrontation contre Warri Wolves. Car, dit-il, c'est toujours à la fin qu'on peut dire si un tirage a été bon ou pas.

Le défi est énorme puisque cette saison, le plateau de la Coupe africaine de la Confédération (C2) sera plus relevé que celui de la Ligue africaine des champions vu les forces en présence. C'est presque tous les poids lourds du continent qui se sont donné rendez-vous à la C2. Dans la double confrontation face aux Nigériens, les

dirigeants des Léopards de Dolisie s'attendent à une réaction positive de leurs protégés après leur défaite en Égypte face au Smouha sporting club d'Alexandrie. Le président des Léopards et son entraîneur veulent avoir sur le terrain une équipe des Léopards plus engagée et déterminée, une qualité qu'elle a perdue à cause de l'embourgeoisement qui a rendu certains joueurs paresseux et suffisants. « Il ne faut surtout pas reproduire la même erreur qui a été commise contre Smouha parce que cette équipe n'était pas connue sur la scène internationale... Aujourd'hui, tout le monde s'organise bien dans le football. Toutes les équipes sont capables d'analyser l'adversaire. Elles sont capables aussi de poser des problèmes à l'adversaire. Donc, il faut se préparer par rapport à toutes ces données », a commenté Lamine Ndiaye.

Rémy Ayayos Ikounga qui avoue son abattement n'hésite pas de déclarer : « Je prie Dieu qui me donnera la force de me remotiver, de recharger mes batteries parce que ce n'est pas encore le cas au moment où je vous parle. Sûrement je suis convaincu que ma foi en Dieu me donnera encore cette volonté d'aller le plus loin possible et de garder les ambitions aussi fortes que je les ai toujours eues. »

James Golden Éloué

RÉFLEXION

8 mai 2015 : les relents de la Guerre froide

Le soixante-dixième anniversaire de la capitulation allemande qui marqua, en Europe, la fin de la Deuxième guerre mondiale aurait pu, aurait dû, être le symbole de la volonté des grandes puissances d'œuvrer ensemble au maintien de la paix sur toute l'étendue du globe. Il a démontré, hélas !, le contraire, à savoir que la méfiance la plus extrême continue de régner entre les États qui s'unirent un temps pour mettre fin au cauchemar planétaire né de la folie nazie.

En témoigne le dialogue de sourds qui s'est instauré à la faveur de la crise ukrainienne entre la Russie, l'Europe et les États-Unis, dialogue de sourds qui plonge ses racines dans le passé et laisse prévoir de fortes tensions sur le Vieux continent dans les années à venir. Car l'absence des dirigeants occidentaux lors des cérémonies organisées à Moscou pour célébrer la victoire de 1945, alors même que cette victoire était due pour une large part au sacrifice des forces russes, résonne comme un signal d'alarme que l'on aurait tort de ne pas entendre.

Il suffit de regarder les innombrables émissions qui relatent depuis des mois, sur les écrans de télévision du monde entier, les épisodes marquants de la deuxième Guerre mondiale pour comprendre que les blessures ouvertes par cette terrible page d'Histoire ne se sont pas vraiment refermées contrairement aux apparences. Rien, à la vérité, n'est oublié et le temps n'efface pas le passé comme le montrent les trois données suivantes de l'équation stratégique mondiale présente :

° L'Europe, qui avait tenté de gommer son passé tragique en s'unifiant au sein d'une communauté, est devenue ingérable. Ceci, en raison de l'élargissement inconsidéré qui suivit la réunification de l'Allemagne et qui l'empêche aujourd'hui de franchir le pas décisif de l'union politique. Si bien que les relents de ce passé ressurgissent au fil des mois, créant les conditions d'une crise entre ses trois Grands – l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne – qui pourrait bien semer le désordre dans ses rangs à brève échéance.

° Les États-Unis, qui partagent cette

analyse sans oser le dire publiquement, n'accordent aucune confiance à l'Union européenne, leur principal partenaire qu'ils maintiennent sous tutelle via l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan). Et l'attitude de leurs dirigeants vis-à-vis de la Russie indique qu'ils se préparent, toujours sans le dire, à la relance de ce que fut la « guerre froide », c'est-à-dire un affrontement larvé à la marge de leur sphère d'influence qui leur permettra de garantir leur prééminence en Europe.

° La Russie, quant à elle, est bien résolue à se protéger contre les dérives réelles ou supposées du Vieux continent. Ayant payé au prix fort à deux reprises, en 1914-1918 et en 1940-1945, son incapacité à se prémunir contre les catastrophes que provoquerait à coup sûr chez elle l'affrontement de ses voisins, elle entend bien dresser un mur sur ses frontières occidentales et méridionales qui la protégera contre de nouvelles agressions. Nous en avons eu la preuve ces derniers mois en Crimée et en Ukraine, et ce n'est probablement qu'un début.

N'anticipons pas sur les événements à

venir ; l'Histoire se chargera de confirmer ou d'infirmer cette analyse. Mais disons simplement que soixante-dix ans après la fin du deuxième conflit mondial, les causes qui plongèrent le monde dans le chaos sont plus que jamais présentes. Sans doute le nazisme, le fascisme, le marxisme ne sont-ils plus d'actualité, mais les antagonismes régionaux sont plus que jamais présents et l'on voit mal ce qui pourrait les faire disparaître.

Ajoutons que ce qui est dit ici concernant l'Europe s'avère tout aussi vrai sinon même plus là où se déroula, de 1940 à 1945, l'autre tragédie de la deuxième Guerre mondiale, c'est-à-dire en Extrême Orient. Les tensions croissantes entre la Chine et le Japon sont là pour en apporter la preuve de façon accablante et, sur ce terrain aussi, le proche avenir pourrait nous réserver de désagréables surprises.

Les relents de la Guerre froide qui montent de la célébration du 8 mai 1945 sont pour le moins inquiétants.

Jean-Paul Pigasse